

Réunion du Conseil municipal de BAHUS-SOUBIRAN

Compte rendu de séance du 07 Septembre 2022 à 20 H

Présents : Mmes Mrs BOULIN Thierry, SEBI Cathy, SAUVAUD Christophe, GAUZIEDE Nicolas, BRETHOUS Cécile, POURAJAUD Éric, DUVACQUIER Laurence et DUCOURNAU William.

Absents excusés : Mmes Véronique DESBLANS, Séverine SAINT GERMAIN et Mr Joël LALANNE

Mme BRETHOUS Cécile est nommée secrétaire de séance.

1) avancement projet bâtiment PROERES :

Le projet initial (peinture des murs, nettoyage de la toiture et pose de translucides) d'un montant de 57 612 € HT a été accepté au niveau de l'aide de la DETR pour une subvention à hauteur de 20 % soit 11 522 €. Néanmoins, nous avons envisagé de supprimer l'auvent de façon à donner de la clarté aux logements. Suite au passage du bureau d'études Arobat, qui avait assuré de la faisabilité des travaux, nous avons sollicité 2 entreprises aturines pour avoir un chiffrage. Cela fait maintenant plus de 2 mois et après plusieurs relances nous attendons toujours les devis. Si le coût reste raisonnable, nous envisagerons cette suppression ou sinon nous resterons sur le projet initial.

2) questionnaire projet habitat regroupé.

Un projet de questionnaire concernant notre projet d'habitat regroupé a été remis aux conseillers afin d'avoir leur avis sur le contenu.

Ce questionnaire reprend les grandes lignes d'une précédente enquête réalisée par la communauté de communes en 2015.

Il est proposé, une fois qu'il sera modifié, que ce questionnaire soit distribué aux habitants de Bahus-Soubiran de plus de 65 ans afin d'avoir une idée plus précise de leur attente.

Concernant le projet en lui-même une rencontre avec un constructeur est prévue fin septembre à Mont de Marsan pour tenter de trouver une solution moins couteuse à celle proposée par l'architecte.

3) réflexion sur les actes d'économie d'énergie.

Au vu de l'explosion du coût de l'électricité, les horaires d'allumage de l'éclairage public seront réduits et ce dernier sera coupé à 23h contre minuit auparavant. Pour des raisons de sécurité, l'éclairage du centre bourg et du carrefour resteront allumés toute la nuit. Les points lumineux de cette zone seront remplacés l'an prochain par des leds, moins consommateur d'énergie.

Concernant l'utilisation du chauffage dans le foyer municipal et l'école de musique, une sensibilisation auprès des utilisateurs sera faite de manière à ne pas surchauffer les locaux et bien penser à éteindre en partant.

Le SYDEC propose différents services afin d'aider les communes dans leur démarche d'économie d'énergie :

- Mise à disposition d'un économe de flux qui, après réalisation d'un audit énergétique propose des voies d'optimisation et accompagne la commune dans la réalisation des travaux : coût global sur 3 ans 4500 Euros.
- Réalisation d'un audit énergétique des bâtiments avec proposition de travaux à réaliser pour un coût de 5000 Euros, subventionné à 50 %.

Pour l'instant et au vu des sommes demandées, nous ne ferons pas appel au SYDEC mais nous essaierons de responsabiliser au maximum les utilisateurs.

Une réactualisation du coût du KW/heure sera appliquée sur la convention de location de la salle (il passe de 0,20 € à 0,46 €). Ce nouveau tarif est effectif à ce jour.

4) Travaux sur les logements et bâtiments communaux

-logement de l'école

La chaudière au fioul sera remplacée cet automne par une pompe à chaleur air/eau plus économe en énergie. Sur le montant des travaux, 14 000 Euros, nous toucherons une aide comprise entre 2 500 et 4 000 Euros.

L'isolation des combles a été réalisée au printemps dans le cadre de l'isolation à 1 Euro.

-Cloche de l'église

Un des moteurs d'entraînement des cloches est grillé et doit être remplacé, pour un coût de 1 700 €. Cette opération sera faite en même temps que le

remplacement des battants des cloches qui avait été prévu au budget pour un montant de 2 800 €uros.

-Travaux école de musique

La création de l'ouverture pour accueillir la nouvelle entrée de l'école de musique est faite. La pose de la porte ainsi que le changement de la fenêtre seront réalisés fin septembre. Nous avons fait pour ces travaux (6 402 €uros HT) une demande de DETR qui nous a été attribuée à hauteur de 30 % soit une subvention de 1 921 €uros.

-Peinture logement Grangeot

L'ensemble des menuiseries et avant toit ont été poncé et repeint. La toiture a été nettoyé et a fait l'objet d'un traitement de démoussage.

-Brasserie du Bahus

Les travaux de carrelage sont terminés et le gérant prévoit une ouverture très prochainement.

5) Compte-rendu des différentes commissions

Le bulletin municipal devrait paraître très prochainement mais il y a toujours une attente concernant l'envoi d'article de certaines associations qu'il faut relancer fréquemment. Il faudra peut-être mener une réflexion sur la période de parution.

Site Internet de la commune : l'ALPI a envoyé un projet de maquette et Christophe SAUVAUD a fait une demande de réunion en présentiel à la mairie de Bahus afin de faire avancer le projet.

La commission accueil des nouveaux arrivants s'est donné pour objectif la rédaction de la plaquette informative avant la fin de l'année.

Commission voirie : Les travaux d'élagage et de remise en état du chemin sont prévus cet automne au niveau de l'ancienne voie ferrée.

6) Questions diverses

Mr POURAJAUD nous signale qu'un camion transportant des bennes de la déchèterie circulent fréquemment à des vitesses qui semblent excessives. Cette information sera remontée au niveau du SICTOM.

Afin d'assurer une information plus continue de l'ensemble des conseillers, Mr le Maire a proposé de mettre en place une réunion du conseil tous les mois.

Ordre du jour terminé, fin de la réunion à 22h45